

|  |  |
| --- | --- |
| **logo_r.normandie-portrait-cmjn** | A2BE10E2 |

Le 20 mars 2023

Crédit photo : Galliot / Région Normandie

**Lancement de la filière chanvre**

**Lundi 20 mars, Hervé MORIN, Président de la Région Normandie, Clotilde EUDIER, Vice-présidente chargée de l'agriculture, de la pêche et de la forêt, Marc VANDECANDELAERE, Président de la Coopérative Linière du Nord de Caen, en présence d’Henri POMIKAL, Vice-Président de la Coopérative Linière du Nord de Caen chargé du projet chanvre ont annoncé, lors d’une visite de la Coopérative Linière du Nord de Caen, à Saint Manvieu Norrey, le lancement de la filière chanvre en Normandie.**

La banque mondiale désigne l'industrie textile comme le secteur le plus polluant et les attentes sociétales tendent de plus en plus vers des matières textiles naturelles et locales. Bien que le chanvre soit cultivé en France, il n'y a plus en Europe de filière chanvre textile. Le chanvre est cultivé pour l'isolation, le papier, l'alimentaire et les matériaux composites. Seule la Chine aujourd'hui produit du chanvre textile. Le chanvre représente moins de 0,2 % des fibres mondiales.

*« La filière chanvre est très prometteuse et pourrait faire des liniculteurs normands les leaders mondiaux de la production de textiles vertueux. C’est une initiative gagnante pour les agriculteurs et les consommateurs. Avec l’implantation de la culture du chanvre, nous allons dans le sens d’un impact carbone réduit, d’un attrait fort sur les produits régionaux et l’économie circulaire »* a déclaré Hervé Morin.

La culture du chanvre est à nouveau une solution pour les rotations de culture, en complément des autres travaux en cours sur la protéine végétale (soja, lentilles, lupin, féveroles, pois …).

Cette culture est une voie de diversification et de développement en Normandie. Tous les freins concernant la culture, la récolte, le teillage et le débouché sont désormais levés. Une belle dynamique de relocalisation est observée et répond en tout point aux attentes sociétales sur la relocalisation et l’environnement. *L’adaptation des cultures, outils et pratiques nécessitent un accompagnement que la Région prend en charge par ailleurs.*

Elle est à nouveau une solution pour les rotations de culture, en complément des autres travaux en cours sur la protéine végétale (soja, lentilles, lupin, féveroles, pois …)

**Un matériel de récolte spécifique**

Les arracheuses de lin ne fonctionnant pas pour la récolte chanvre qui est trop haut, un prototype HYLER, couplage des deux faucheuses paralléliseuses l'une sur l'autre, a été imaginé. Il a été testé lors de deux saisons de récolte. Il est financé à 50 % par la Région, ce qui représente 350 000 € d’aides régionales.

**La culture et le rouissage**

Le chanvre ne nécessite aucun produit phytosanitaire, ni irrigation, ni fertilisation. Il est également une tête d’assolement pour les exploitants en agriculture biologique par exemple.

Suite aux crises successives sur les betteraves ou aux mauvaises récoltes successives de lin, il y a un intérêt tout particulier à introduire le chanvre en remplacement de la rotation dans le même esprit que le plan de protéines végétales.

Des essais sont nécessaires sur la culture, le rouissage lié au terroir, au climat, et au savoir-faire des liniculteurs. Ce sont des étapes clés pour que les liniculteurs s’approprient la culture pour proposer par la suite aux filatures un chanvre textile de qualité. Des essais supplémentaires pourront être financés sur les dispositifs coopération innovation.

L’association Lin et Chanvre Bio assure cet accompagnement de la plantation jusqu’au teillage La Coopérative Linière Nord de Caen, quant à elle, a fait de nombreux essais de teillage

**L’aval de la filière**

De nombreux projets d’investissement des outils de transformation émergent sur la partie teillage. Une demande existe sur ces fibres naturelles, de nombreux agriculteurs sont prêts à se lancer. Sur l’usine de teillage, un espace est prédisposé à accueillir de nouvelles lignes spécifiques pour le chanvre pour anticiper cette nouvelle filière. Sur les débouchés marché, toutes les filasses sont restées en Europe pour y être filées (France et Italie). Des designers et confectionneurs ont préparé des prototypes (jeans …), des séries plus importantes sont prévues pour accompagner le développement de la filière.

**La transformation du lin et du chanvre en Normandie, la relocalisation de toute la filière**

La partie transformation était aussi en discussion avec notamment le fait de disposer de filature et du tissage en Normandie pour disposer de toute la chaine de valeurs et créer de la valeur ajoutée sur le territoire. Les attentes sociétales des consommateurs vont dans le sens d’un impact carbone réduit, d’un attrait fort sur les produits régionaux et l’économie circulaire.

Avec l’implantation de la French Filature, les ateliers de confection en Normandie, les productions peuvent être assurées en économie circulaire complète comme par exemple la marque DREKKS qui envisage une production locale en Normandie.

Contact presse :

Emmanuelle Tirilly – tel : 02 31 06 98 85 /06 13 99 87 28 - emmanuelle.tirilly@laregionnormandie.fr